



ASNOIS

Communauté de communes
"La Fleur du Nivernais"

Le Mot du Maire

Bulletin municipal d'Asnois

Mai 2014 * Bulletin N° 17

Avant de commencer, j'aimerais, au nom de la liste "**Défense des intérêts communaux**", remercier l'ensemble des électeurs qui nous ont fait confiance et qui par leur vote nous ont élus dès le premier tour. Pour la deuxième fois consécutive, nous avons su unir nos forces et présenter une liste unique pour Asnois. Je veux voir là l'œuvre d'ouverture qui nous guide et notre souci à travailler sans arrière-pensée, dans un seul but : la vie de notre commune.

Je tiens également à saluer les trois conseillers qui ont souhaité ne pas se représenter : Jeanne PHILIPPE (élue durant 14 ans), André LEJAULT (élu depuis 1989), 1^{er} adjoint pendant 3 ans et 2^e adjoint pendant 9 ans et enfin Marcel LEGER (élu depuis 1971 sans discontinuité), 2^e adjoint pendant 7 ans et 1^{er} adjoint pendant 15 ans. Je leur témoigne toute ma reconnaissance et les remercie de leur travail et de leur soutien.

Je souhaite la bienvenue aux trois nouveaux conseillers, Nicolas COUDRIN, Hervé LAGARDE et Maurice LEYGLENE, issus de ces élections et avec qui nous poursuivrons le travail engagé.

Un mois s'est écoulé depuis les élections. Le nouveau conseil s'est déjà mis au travail : le budget a été voté (sans augmentation des taux d'imposition pour la deuxième année consécutive), de la voirie sera refaite et la restauration du lavoir débutera bientôt.

Le chantier est ouvert et il est vaste. Mais c'est à ce prix, en ayant des communes actives et fortes, travaillant dans la même ligne que celle de la communauté de communes, que nous parviendrons à maintenir cet échelon communal si important à mes yeux. Car cet échelon est le dernier à structurer le rural, bien malmené par les différentes politiques nationales, il est également essentiel à la démocratie locale, lieu où s'expriment encore de vraies valeurs aux yeux des citoyens.

Christophe Deniaux

Et selon la tradition, toute l'équipe municipale vous attend :
* à la Mairie,

*** le jeudi 8 mai 2014, à 10 h 45,**

**pour le départ du défilé de la commémoration de l'armistice du 8 mai
qui se déroulera à 11 heures au monument aux Morts.**

Contact :



5 rue du Château - 58190 ASNOIS



03 86 24 28 33



communeasnois@wanadoo.fr

Horaires :

le lundi,

de 8 h 30 à 12 h 00

le vendredi,

de 17 h 30 à 19 h 30

Regroupement des cantons

On entend beaucoup parler de réforme territoriale dans les medias sans vraiment trop savoir, parfois, ce qu'il en est réellement. Pour ce qui est de la refonte de la carte cantonale c'est fait. Ainsi, par décret publié au Journal Officiel le samedi 22 février 2014, la carte cantonale a été modifiée. Ainsi, le canton de Tannay a été rattaché à celui de Varzy et de Clamecy. Les conseillers généraux deviendront à partir des prochaines échéances électorales (prévues en 2015) des conseillers départementaux et seront au nombre de deux par nouveau canton (un homme et une femme obligatoirement). La Nièvre qui comportait jusqu'à présent 32 cantons n'en comptera plus que 17.

Classement « voiries intercommunales »

La communauté de communes de Tannay a, dans ses compétences, la voirie. A ce titre, des voies communales sont classées dans la voirie intercommunautaire. Ainsi, lorsque des travaux sont entrepris sur ces routes, ils sont intégralement pris en charge par la communauté de communes. Dans sa séance de mars dernier, le conseil communautaire a décidé d'augmenter le linéaire des voies intercommunales.

Au titre de ces voies intercommunautaires, la commune d'Asnois n'avait que la rue du Moulin d'une

Compte administratif 2013

Le compte administratif, reflet de l'activité budgétaire de la commune, a été dernièrement approuvé. Une fois de plus, grâce à une gestion rigoureuse, nous avons pu dégager un excédent de **35 600 € à reporter sur le budget 2014**. Le fonctionnement est excédentaire (+ 18 447 €) traduisant une politique rigoureuse des dépenses (la commune est dans les plus faibles du canton en frais de fonctionnement). Pour autant cette rigueur financière ne nous a pas freinés dans la réalisation de projets importants. En effet, pour ce qui est de l'investissement, nous avons pu mener à bien plusieurs dossiers :

- + rue de l'église : 12 279 € ; subventions : 11 808 € (communauté de communes et conseil général)
- + nouveau branchement en eau du terrain : 552 €
- + remplacement de la porte du logement de la mairie : 2 795 €
- + installation d'un chauffe-eau à la mairie : 1 615 €
- + remplacement d'une table sur le terrain des fêtes : 589 € (à terminer)

le tout pour un montant de 18 656 € (avec une part communale pour l'ensemble des projets de 11 800 €).

Budget primitif 2014

Les très bons résultats de 2013 nous permettent d'aborder sereinement 2014 et de prévoir plusieurs projets importants.

Il est prévu de rénover la voirie de la rue du Château (estimation : 12 300 €). En effet, la conduite d'eau de cette rue doit être remplacée. De même, la canalisation d'eau potable de la rue Traversière sera remplacée mais le conseil a décidé de ne pas refaire le revêtement de cette voie la même année pour des questions budgétaires. Cette voie sera recouverte d'un bicouche par le prestataire chargé des travaux.

Le matériel informatique de la mairie est devenu obsolète. De plus, la loi nous impose de passer à la dématérialisation des données budgétaires (on va vers le zéro papier). C'est pourquoi, il nous faut à la fois changer l'ordinateur ainsi que les logiciels nécessaires à l'activité municipale (estimation : 2 664 € ; une subvention de 1 000 € a déjà été obtenue auprès du Député, Christian Paul).

La voirie autour du passage à niveau et de la gare est en très mauvais état. Il est prévu de la restaurer (estimation : 3 000 €). Des démarches sont entreprises auprès de Réseau Ferré de France pour que la bande de roulement se situant entre le passage à niveau soit également refaite et prise en charge.

Le Conseil municipal

Il est à regretter que ni les élus, ni les citoyens n'aient été consultés pour cette réforme.

A croire, comme l'a dit le Président du Conseil Général de la Nièvre qui avait proposé un autre découpage "que l'on connaît mieux la Nièvre à Paris qu'ici".

Cette réforme se veut être un rééquilibrage entre l'urbain et le rural mais au détriment de nos campagnes.

longueur de 718 mètres ne représentant que 14,47% de la voirie communale. Par délibération du conseil municipal, j'ai demandé que soient classées en plus les voies suivantes : la voie communale n°1 de Tannay à Asnois "la Corbotte" (630 mètres), la voie communale n°4 d'Amazy à la Gare d'Asnois (830 mètres). Le classement de ces deux voies supplémentaires porte ainsi à 43,9% les voies intercommunales sur la commune d'Asnois, nous situant ainsi dans la moyenne du canton.

Enfin, dernier gros chantier, la restauration du lavoir. Le montant des travaux est estimé à 36 500 €. Les subventions sont déjà obtenues et se montent à 25 640 € (70% : Communauté de communes, Conseil général, Conseil régional, Camosine, ERDF).

Tous ces projets sont possibles grâce aux différentes subventions recherchées, grâce aux efforts des années précédentes, grâce au bénévolat des membres du conseil municipal pour effectuer certains travaux communaux et grâce à la diminution de moitié des indemnités du maire et des adjoints.

Le conseil municipal a décidé pour la 2^e année de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux. Ceux-ci restent donc inchangés.

Taxe d'habitation	15,07%
Taxe foncière propriétés bâties	7,08%
Taxe foncière propriétés non bâties	31,78%
Taxe professionnelle	16,88%

La seule augmentation que vous constaterez sur votre feuille d'impôts est celle de l'Etat (+ 1,009 %). Il convient également de rappeler que depuis 2011, la colonne "département" de votre taxe d'habitation a disparu. Cependant, l'imposition, elle, n'a pas disparu puisque c'est la commune qui la perçoit pour le département et redonne l'intégralité de cette somme.



Les élections municipales

Votre vote a conduit les 11 candidats présentés sur notre liste unique à être élus dès le 1^{er} tour du scrutin le 23 mars dernier -soit 8 conseillers sortants et 3 nouveaux- avec une moyenne de **87,25 %** des suffrages exprimés.

Voici les résultats :

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	158		
Abstentions	40	25,32	
Votants	118	74,68	
Blancs ou nuls	1	0,63	0,85
Exprimés	117	74,05	99,15

Candidats	Voix	%	% Exprimés
Maurice LEYGLENE	110	69,62	94,01
Davy ROUSSEAU	109	68,98	93,16
Nicolas COUDRIN	108	68,35	92,30
Christophe DENIAUX	106	67,08	90,59
Hervé LAGARDE	105	66,45	89,74
Romarc GOBILLOT	105	66,45	89,74
Roger DENIAUX	100	63,29	85,47
Stéphanie LEGER	99	62,65	84,61
Joël RODRIGUEZ	98	62,02	83,76
Madeleine PLAISANCE	96	60,75	82,05
Philippe BELLE-ANNE	87	55,06	74,35

Lors de sa séance du 29 mars, la nouvelle équipe ainsi constituée a élu son maire et ses adjoints :

- ✚ **Christophe DENIAUX**, élu Maire -
- ✚ **Mady PLAISANCE**, 1^{ère} Adjointe -
- ✚ **Romarc GOBILLOT**, 2^e Adjoint -

Les différents délégués de Syndicats et de Commissions ont été également nommés.
En voici la liste détaillée :

- | | |
|--|--|
| ✚ Communauté de Communes « La Fleur du Nivernais » * Tannay | : Christophe Deniaux, Mady Plaisance |
| ✚ Service d'aide à domicile * Tannay | : Christophe Deniaux, Nicolas Coudrin |
| ✚ SAEM « La Tannaysie » | : Hervé Lagarde |
| ✚ Syndicat mixte d'équipement touristique du Canal du Nivernais | : Maurice Leyglene, Stéphanie Léger |
| ✚ Syndicat intercommunal d'énergies, d'équipement et d'environnement de la Nièvre (SIEEEN) : | |
| * SIE primaire de Tannay | : Christophe Deniaux, Mady Plaisance |
| * Eclairage public | : Joël Rodriguez, Davy Rousseau |
| ✚ Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable C.Chaigneau | : Maurice Leyglene, Hervé Lagarde |
| ✚ Centre communal d'action sociale | : Christophe Deniaux, Stéphanie Léger, Roger Deniaux, Philippe Belle-Anne, Davy Rousseau |
| ✚ Commission Finances | : Christophe Deniaux, Mady Plaisance, Romarc Gobillot, Nicolas Coudrin |
| ✚ Commission Travaux | : Christophe Deniaux, Romarc Gobillot, Roger Deniaux, Philippe Belle-Anne, Joël Rodriguez, Davy Rousseau |
| ✚ Commission des Fêtes | : Christophe Deniaux, Stéphanie Léger, Romarc Gobillot, Philippe Belle-Anne |
| ✚ Commission des Bois | : Christophe Deniaux, Romarc Gobillot, Joël Rodriguez, Davy Rousseau, Hervé Lagarde, Roger Deniaux |
| ✚ Commission Embellissement | : Christophe Deniaux, Mady Plaisance, Hervé Lagarde, Romarc Gobillot, Philippe Belle-Anne. |

Et voici notre équipe au grand complet :



La Communauté de Communes : La Fleur du Nivernais



Située dans le *Pays Bourgogne Nivernaise*, notre communauté de communes "La Fleur du Nivernais" comprend les 20 communes suivantes :

Amazy
Asnois
Dirol
Flez-Cuzy
La Maison-Dieu
Lys
Metz-le-Comte
Moissy-Moulinot
Monceaux-le-Comte

Neuffontaines
Nuars
Ruages
St Aubin-des-Chaumes
Saint Didier
St
Germain-des-Bois
Saizy
Talon

Tannay
Teigny
Vignol



Quelques chiffres :

✚ Population (en 2009) :	2 971 habitants
✚ Densité :	15 habitants au km ²
✚ Superficie :	197.8 km ²

Lors de la réunion du conseil communautaire du 23 avril :

- ✚ **Philippe NOLOT** a été reconduit dans ses fonctions de Président (4^e mandature), et
- ✚ Jean-Marc GRASSET & **Christophe DENIAUX** dans celles de Vice-Présidents -
- ✚ **Christophe DENIAUX** a également été réélu au poste de Président de la Commission du Patrimoine.
(Rappelons que toutes ces charges sont exercées à titre bénévole).

Il est inutile de redire l'importance de la participation de notre commune à un haut niveau de responsabilités dans cette communauté qui nous appuie régulièrement -et de ses conseils -et financièrement, dans la réalisation de certains de nos projets. Sa gestion saine et solidaire en fait une communauté de communes exemplaire.



Les élections européennes

Les élections européennes de 2014 auront lieu le 25 mai prochain en métropole afin d'élire les 74 députés qui représenteront la France au sein du Parlement européen (sur un total de 751 députés européens pour les 28 États membres de l'Union européenne).

Il s'agit des huitièmes élections européennes depuis le premier vote en 1979. Le scrutin est proportionnel, à un tour, dans chacun des États.

Nombre de sièges par Etat

Allemagne	96
France	74
Italie	73
Belgique	21
Pays-Bas	26
Luxembourg	6
Royaume-Uni	73
Danemark	13
Irlande	11
Grèce	21
Espagne	54
Portugal	21
Suède	20
Autriche	18
Finlande	13
Pologne	51
République tchèque	21
Hongrie	21
Slovaquie	13
Lituanie	11
Lettonie	8
Slovénie	8
Chypre	6
Estonie	6
Malte	6
Roumanie	32
Bulgarie	17
Croatie	11
Total	751

Pourquoi voter ?

Les élections européennes de 2014 offrent aux citoyens européens l'occasion de **désigner directement**, au suffrage universel direct, **les représentants qui agiront en leur nom** pendant 5 ans, au Parlement européen. Ainsi, les électeurs européens peuvent influencer la composition politique du Parlement européen, appelé à intervenir, dans le cadre de la procédure législative, sur les principales orientations et décisions de l'Union européenne. Par ailleurs, le fait que les partis politiques représentés au Parlement européen désigneront une tête de liste qui pourrait devenir Président(e) de la Commission en cas de victoire aux élections européennes, devrait constituer un enjeu politique important pour ce scrutin.

Ainsi, les électeurs européens peuvent influencer la composition politique du Parlement européen, appelé à intervenir, dans le cadre de la procédure législative, sur les principales orientations et décisions de l'Union européenne.



Source : Wikipedia

Vie de la Commune

Le Comité des Fêtes

Le « *Comité des Fêtes nouveau* » est arrivé lors de la dernière réunion de cette Association ;
en voici les membres éminents :

- ✚ Président d'Honneur : **Marcel LEGER**, qui a occupé -sans discontinuer- les fonctions de Président depuis 1971 : la commune le remercie pour sa disponibilité toujours souriante, sa formidable énergie, son sens inné de la fête et ... les joyeux airs d'accordéon qui l'accompagnaient toujours ; nous espérons tous en profiter longtemps encore !
- ✚ Président : **Nicolas COUDRIN** : merci Nicolas de te lancer dans cette aventure !
- ✚ Vice-président : **Stéphane HARTMANN**
- ✚ Trésorière : **Nadine LAGARDE**
- ✚ Secrétaire : **Paul HARTMANN**
- ✚ Membres actifs : Jacques Barrière, Renée Barrière, Christophe Deniaux, Mireille Frèrejean, Romaric Gobillot, Muriel Harand, Anthony Lagarde, Hervé Lagarde, Roberte Léger, Maurice Leyglene, Monique Leyglene ...

*mais tous ceux d'entre vous qui aimeraient s'investir dans le Comité des Fêtes
-ou simplement nous aider ponctuellement-
sont encore les bienvenus !*

**Bon courage à toute cette équipe à laquelle nous souhaitons aussi beaucoup de succès
dans l'animation festive de notre village.**

Le point d'orgue du programme de cette année : la participation d'Asnois au Comice de Tannay les 16 & 17 août avec notre char sur le thème de la *Fête de la Bière* et toujours évidemment notre traditionnelle fête de Saint Loup le 27 juillet prochain.

Le carnet d'Asnois

Ils nous ont quittés

Le 9 mars 2014

Jean GOBILLOT

Le 17 avril 2014

Suzanne PHILIPPE

Le 24 avril 2014

Joseph BARILLOT, conseiller municipal de mars 1965 à mars 1995 -

A ce titre, il a reçu la médaille d'argent régionale, départementale et communale -

*Nous partageons notre peine avec leurs proches
et leur présentons nos très sincères condoléances*

Il a vu le jour

Le 10 janvier 2014

Maël LEGER,

Fils d'Amélie CUVILLIER et de Jean-François LEGER
et petit-fils de Simone et Marcel LEGER -

*Nous félicitons les heureux parents et grands-parents
et formulons pour le bébé tous nos vœux de santé et de bonheur.*

.../..



Si Asnois nous était conté ...

En cette période de renouvellement des équipes municipales, il nous a paru intéressant de rendre hommage -en les citant- à tous les Maires d'Asnois depuis 1791 :

Pierre THOULET

11 janvier 1791 - 6 février 1792

Premier maire d'Asnois après la Révolution française -

Aubin PHILIPPE

13 août 1792 - 4 janvier 1793

Il ne savait pas écrire (On ne trouve aucune trace de sa signature) ... Il était présent au moment de l'inventaire des biens nationaux au Château d'Asnois -

Pierre THOULET

4 janvier 1793 - 30 septembre 1794

Jules César GIBIER

30 septembre 1796 - 31 mai 1816

Edme Claude PERREAU

1^{er} juillet 1816 - 23 mai 1818

Pierre HOLLIER

27 mai 1818 - 6 mai 1823

Pierre MATHIEU

6 mai 1823 - 6 octobre 1830

Jules César GIBIER

7 octobre 1830 - 25 octobre 1831

Christophe PERRÈVE

26 novembre 1831 - 19 décembre 1852

Soldat de Napoléon dont il a fait toutes les campagnes : il a été décoré de la Légion d'Honneur et est enterré au cimetière d'Asnois -

Martin PHILIPPE

19 décembre 1852 - 3 août 1854

Pierre TAMBOUR

25 août 1854 - 30 avril 1871

Paul Jean RIGOLLOT

29 juin 1871 - 12 mars 1873

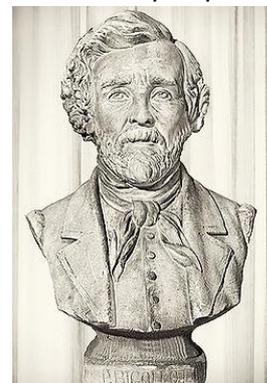
Le plus célèbre de nos maires à ce jour !

Paul Jean Rigollot, né le 15 mai 1810 à Saint-Étienne et mort le 12 mars 1873 à Paris, était pharmacien.

Il est l'inventeur en 1866 du « papier Rigollot » (sinapisme), cataplasme à base de farine de moutarde noire déshuilée utilisé pour faciliter la respiration au cours des affections respiratoires. L'invention est présentée à l'Exposition universelle de 1867 et adoptée par les hôpitaux de Paris, les hôpitaux militaires et par les Marines française et anglaise. En 1872, il dirige l'usine de cataplasmes de Fontenay-sous-Bois à l'emplacement de l'actuel carrefour des Rigollots (usine fermée en 1960). Avec son épouse,

Sophie Marie Alexia Troyon, il a une fille unique qui se marie à Asnois avec Auguste Frémont, avocat et ami de Léon Gambetta. Propriétaire du Château d'Asnois, il devient maire de notre commune en 1871 et le restera jusqu'à sa mort en 1873, à Paris. Il est inhumé à Asnois, où se trouve son buste avec l'épithète :

« Savant désintéressé n'ayant qu'un but, soulager l'humanité, le contraire il fut de cent autres célébrités ».



Edme Christophe PERRÈVE

21 juin 1873 - 19 mai 1888

Léon DAVOUS

20 mai 1888 - 11 janvier 1897

Il était maire lors du dernier incendie qui a pratiquement détruit tout Asnois en 1889 -

François GAUDÉ

7 avril 1897 - 16 mai 1908

Jean-Baptiste GOBILLOT

17 mai 1908 - 19 mai 1912

Jacques DUMAY

19 mai 1912 - 10 décembre 1919

Jean-Baptiste GOBILLOT

10 décembre 1919 - 17 mai 1925

Arthur CORDIER

17 mai 1925 - 18 octobre 1934

Marcel TAMBOUR

2 décembre 1934 - 4 octobre 1951

Octave GAUDÉ

4 octobre 1951 - 7 mai 1953

Marcel MARGOUT

7 mai 1953 - 27 mars 1971

Henri ROLLIN

27 mars 1971 - 24 mars 1989

Alphonse BEAUBERNARD

24 mars 1989 - 14 décembre 1991

Marcel DENIAUX

15 février 1992 - 25 mars 2001

Roger MONCOMBLE

25 mars 2001 - 8 août 2005

Christophe DENIAUX

4 novembre 2005 -

Asnois... au bon vieux temps !

Et pour rester dans notre sujet des élections municipales ...



Album de Joseph Barillot

Equipe municipale * 19 mars 1983
Henri ROLLIN, Maire
Marcel DENIAUX, 1^{er} adjoint
Alphonse BEAUBERNARD, 2^e adjoint
(Il est à noter que c'est la première fois que le conseil élit 2 adjoints)

Compte tenu de la densité de l'actualité présentée dans ce bulletin, nous n'avons plus la place de vous citer les participants au mariage de **Marc Goujat** et de **Marie-Thérèse Tardivon** (11 septembre 1948) sur la photo du bulletin dernier : nous le ferons dans le prochain numéro.



Si indépendamment de cette version papier,
vous souhaitez recevoir le bulletin municipal sous forme électronique,
merci de nous communiquer votre adresse courriel à :
communeasnois@wanadoo.fr

Imprimé par nos soins